

Certification des diagnostiqueurs immobiliers



En toute confiance.



Reconnaître et valoriser vos aptitudes

Afin d'encadrer les transactions immobilières et pour donner des garanties aux acheteurs quant à la salubrité du bien qu'ils acquièrent, le diagnostic immobilier est devenu obligatoire pour un certain nombre de facteurs de risque (plomb, amiante, termites, performances énergétique, gaz, électricité, ...). Afin de garantir une qualité égale quant aux compétences des différents diagnostiqueurs, leur certification est devenue obligatoire pour la pratique d'un certain nombre de diagnostics immobiliers.

Depuis le 1er novembre 2007, la certification de compétences est obligatoire pour tout diagnostiqueur immobilier réalisant les diagnostics suivants : le diagnostic plomb, le diagnostic amiante, le diagnostic termites, le diagnostic de performance énergétique et le diagnostic gaz. Le diagnostic électricité est entré dans le champ de la certification réglementaire depuis le 1er janvier 2009.

Les objectifs de la certification

La certification des diagnostiqueurs immobiliers consiste à vérifier que le candidat à la certification dispose des connaissances et du savoir-faire nécessaires pour réaliser un ou plusieurs diagnostics immobiliers. Pour garantir les compétences que doit présenter le diagnostiqueur, les pouvoirs publics ont mis en place un système de vérification par un tiers indépendant (l'organisme certificateur).

Le code de la construction et de l'habitation précise les conditions d'assurance et d'impartialité que doit respecter le diagnostiqueur ainsi que les durées de validité des diagnostics. Des arrêtés définissent les modalités de certification par diagnostic (la certification de personnes étant délivrée par des organismes certificateurs devant être accrédités par le comité français d'accréditation (COFRAC) ou organisme européen équivalent).

L'offre DEKRA Certification

Une offre claire et transparente, un tarif compétitif calculé au plus juste, avec des prix bloqués pour 7 ans et sans frais supplémentaires. Le prix inclut les examens, les surveillances documentaires, le suivi du certificat sur 7 ans, l'usage de la notoriété de la marque DEKRA auprès de tous les donneurs d'ordre, l'analyse de recevabilité des dossiers de candidature, etc.

DEKRA Certification vous offre également :

- > Une procédure d'inscription simplifiée (envoi de votre dossier d'inscription directement par mail)
- > Une équipe technique dédiée et une prise en charge personnalisée
- > Plus de flexibilité et de réactivité dans le choix de vos dates de sessions
- > Un centre d'examen proche de chez vous grâce au réseau national DEKRA Certification
- > Un standard ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00
- > Des résultats d'analyse appréciés et vecteurs d'amélioration



Aucun doute.

Définir des règles du jeu équitables >>



Les étapes d'une certification réussie

- 1 Inscription
 - > Bulletin d'inscription et documents administratifs
 - > Réunir les pré-requis nécessaires à la certification
- 2 Passage et validation des examens
- 3 Obtention du certificat pour un cycle de 7 ans
- 4 Suivi du cycle
 - > Surveillance documentaire : traitements et corrections des rapports envoyés
 - > Audit sur ouvrage
- 5 Recertification
 - > Envoi du dossier d'inscription
 - > Convenir d'une date de passage
 - > Passage des examens

Plus de services

Il est possible de mettre en place une certification volontaire de votre part (hors-cadre réglementaire). La certification de personnes est également délivrable par DEKRA Certification dans d'autres domaines comme la certification des chauffeurs VIP ou des reikiologues.

Nous vous proposons également la possibilité de réaliser des audits combinés :

- > Certification
- > Audit
- > Formation
- > Évaluation / Attestation

DEKRA Certification

Dynamique. Déterminé. Visionnaire.

Que vous souhaitiez certifier votre système de management, garantir la sécurité de vos produits, ou valider les compétences de votre personnel, DEKRA Certification est votre partenaire. Avec plus de 1000 spécialistes à travers le monde, DEKRA Certification vous offre une large gamme de services dans les domaines de la qualité et de la performance, de la santé et de la sécurité au travail à la responsabilité sociétale et environnementale.

30 000 entreprises dans plus de 50 pays ont déjà fait appel à DEKRA Certification pour leurs certifications, tests, inspections afin d'atteindre leurs objectifs rapidement.

Que pouvons-nous faire pour vous ?

DEKRA Certification S.A.S
5 Avenue Garlande - 92220 Bagneux France
Tél : +33(0)1 41 17 11 20 - Fax : +33 (0)1 41 17 11 29
dcp.fr@dekra.com
www.dekra-certification.com

Le DEKRA Seal

Offrez à vos clients qualité et fiabilité - avec notre DEKRA Seal !



Le DEKRA Seal est gage d'une crédibilité à travers le monde dans tous les secteurs d'activités. Il vous garantira une forte reconnaissance internationale.

Notre DEKRA Seal sera votre force. Utilisez-le comme un outil marketing pour valoriser votre certification. Nous serons heureux de vous aider.